

Monsieur le Président,

La délégation de la République de Guinée, à l'instar des autres délégations vous adresse ses sincères félicitations pour votre brillante élection au poste de président de notre auguste Assemblée. Nous vous souhaitons pleins succès durant votre mandat.

Nous adressons également nos sincères félicitations au Directeur général Monsieur Francis Gurry et au bureau international de l'OMPI pour la qualité du rapport qui nous a été présenté ainsi que pour la parfaite organisation de la présente session.

S'agissant de l'ouverture de bureaux extérieurs de l'OMPI, la République de Guinée appuie la mise en place de deux bureaux extérieurs en Afrique, comme indiqué par le Nigéria au nom du groupe africain.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement guinéen s'est résolument engagé dans le sens de l'intégration de la propriété intellectuelle dans ses politiques et stratégies de développement. Le Comité national de développement et de coordination de la propriété intellectuelle mis en place par Monsieur le Premier Ministre et le Comité national des Indications géographiques sont désormais élevés, par un Décret de S.E. Monsieur le Président de la République, au rang d'Organes consultatifs du Ministère de l'industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé qui est en charge des questions de propriété industrielle.

Afin d'assurer une meilleure promotion du système de la propriété intellectuelle dans le pays, Monsieur le Ministre de l'Industrie sollicité et obtenu cette année l'accord de principe de Monsieur le Directeur Général de l'OMPI pour l'établissement en Guinée d'un réseau de Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) en faveur, entre autres, des Centres de recherche, des universités, des entreprises, des chercheurs locaux et du monde des affaires.

La République de Guinée considère la protection des indications géographiques comme une source de développement économique et de réduction de la pauvreté. Le café ZIAMA-Macenta en tant que première indication géographique guinéenne protégée par l'OAPI est entrain de transformer progressivement et qualitativement la vie des opérateurs de cette filière de production.

En se félicitant des bonnes relations de coopération qui existent heureusement entre la Guinée et l'OMPI, notre pays sait compter sur votre soutien et sollicite votre appui pour le lancement très prochain du réseau CATI qui, en synergie avec les activités du Centre de Documentation en Propriété Intellectuelle de l'OAPI à Nongo-Conakry, permettront, à coup sûr, de répondre aux attentes des utilisateurs locaux de la propriété intellectuelle.